



**HAL**  
open science

# L'annotation, pratique et technique d'appropriation de la documentation

Marc Jahjah

► **To cite this version:**

Marc Jahjah. L'annotation, pratique et technique d'appropriation de la documentation. Documentaliste, 2012, 49 (4), 10.3917/docsi.494.0010 . hal-01638122

**HAL Id: hal-01638122**

**<https://hal.science/hal-01638122>**

Submitted on 20 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## MÉTHODES, TECHNIQUES ET OUTILS

Pauline Moirez, Marc Jahjah, François Bourdoncle, Michèle Battisti, Marc  
Maisonneuve

A.D.B.S. | « Documentaliste-Sciences de l'Information »

2012/4 Vol. 49 | pages 10 à 15

ISSN 0012-4508

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
[http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-  
information-2012-4-page-10.htm](http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2012-4-page-10.htm)  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Pauline Moirez *et al.*, « Méthodes, techniques et outils », *Documentaliste-Sciences  
de l'Information* 2012/4 (Vol. 49), p. 10-15.  
DOI 10.3917/docs.494.0010  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

© A.D.B.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

[ pratiques ] Copier pour annoter, une pratique banale mais essentielle qui, dans l'environnement numérique, demande à être revisitée ? Pallier les craintes, au risque d'abus juridiques, par des solutions techniques et contractuelles, voilà qui ne manquera pas d'attirer l'attention.

## L'annotation, pratique et technique d'appropriation de la documentation



L'annotation peut être en partie définie comme une opération matérielle, intellectuelle et corporelle, menée à partir et en regard d'un objet dont elle assure la transformation et l'appropriation éventuelle et auquel elle est sémiotiquement et linguistiquement liée. Annoter, c'est en effet autant se positionner que prospecter, autant entrer en contact avec une surface, un lieu (celui de la lecture) que repérer, indexer, sélectionner, découper, baliser, copier/coller, réécrire, déplacer, produire des signes selon des perspectives, des stratégies, des moments et des moyens qui conditionnent la nature, la fonction, la circulation et la transmission des formes graphiques observées. On comprend, dans ces conditions, combien elle s'avère importante dans la gestion d'une documentation et l'acquisition potentielle d'un savoir, déterminé par les formes qu'il prend successivement à mesure qu'il est travaillé.

Des études relativement récentes, menées sur des publics universitaires, confirment cette ambition donnée à l'annotation. Les travaux de Wolfe et Neuwirth<sup>1</sup> mettent, par exemple, l'accent sur le nécessaire apprentissage de ces techniques à l'aune desquelles se mesurent des stratégies de lecture et d'acquisition efficaces. Si elles prennent plus de temps que la prise de notes sur un support différent (25 % contre 22 %), en partie parce que les signes produits sont bien plus variés, les techniques d'annotation assurent pourtant une bonne optimisation en termes de contextualisation, de condensation des réflexions, de structuration des

connaissances, de mémorisation (notamment lorsque les annotations d'un lecteur reconnu sont rendues publiques). Ainsi l'annotation rend visible le processus de recherche et contribue, en tant que « micro-pratique primitive » et « pratique épistémique » inscrite dans un cycle de vie, à la définition progressive d'un objet de recherche<sup>2</sup>. Elle fournit également des renseignements potentiels sur le fonctionnement intellectuel d'un scripteur.

C'est pourquoi les annotations font depuis longtemps l'objet d'un intérêt et d'une exploitation (64 systèmes d'annotation ont ainsi été produits de 1989 à 2008<sup>3</sup> et ce chiffre n'a depuis cessé de croître) assurée par un ensemble d'acteurs dont les motivations varient selon qu'ils sont historiens (qui cherchent alors à reconstituer l'univers mental d'un lecteur), pédagogues (ils tentent plutôt d'affiner les outils proposés en fonction de besoins observés) ou entrepreneurs (qui incitent alors les utilisateurs à produire des annotations potentiellement convertibles en données). Aussi différentes soient-elles, ces motivations s'appuient sur le besoin fondamental de manipuler un document, c'est-à-dire de lui faire prendre des formes variées par l'entremise de la main, afin d'assurer une meilleure digestion et « régurgitation » de l'information.

### L'appropriation contrainte par les politiques d'accès

Le degré d'utilité de ces techniques est cependant tributaire des politiques d'accès restrictives menées par des diffuseurs qui permettent

parfois la consultation sans le téléchargement libre, pourtant indispensable à l'appropriation d'un document à partir des transformations multiples réalisées dans différents espaces et selon des buts intellectuels variés. L'écriture « sur » le document est alors rendue impossible et le travailleur du savoir se trouve condamné à n'envisager qu'une solution : la prise de notes sur un support ou une interface différents. De même, s'il veut photographier certains passages d'un livre imprimé en bibliothèque, pour en garder une trace ou pour le retravailler, le manipulateur est immédiatement arrêté dans sa démarche. On peut certes comprendre une telle logique dans le cas des surfaces imprimées, où chaque trace s'apparente à une marque potentiellement envahissante pour un autre - c'est pourquoi, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le « tabou des *marginalia*<sup>4</sup> » a frappé le monde des bibliothèques -, mais dans un contexte numérique, elle relève de stratégies de contrôle et parfois d'abus juridiques. L'initiative Copy Party, menée par Silvère Mercier, Olivier Ertzscheid et Lionel Maurel, rend bien compte des enjeux liés à l'appropriation de la documentation par la copie privée<sup>5</sup>. Le 7 mars 2012, le public de la bibliothèque universitaire de La Roche-sur-Yon fut ainsi invité à « copier librement, en partie ou en intégralité, tous les documents disponibles (livres, revues, magazines, CD, DVD) à l'exception des logiciels et bases de données, à condition de respecter » certaines règles (confidentialité de la copie, matériel de reproduction personnel, maintien des verrous). L'entreprise reconnais-

1 Joanna L. Wolfe, Christine M. Neuwirth. « From the Margins to the Center : the Future of Annotation », *Journal of Business and Technical Communication*, 2001, 15 (3), p. 333-371

2 Voir l'excellente thèse de Marie-Eve Bélanger : <http://www.sobookonline.fr/annotation/etudes/comment-annotent-les-etudiants-une-etude-remarquable-menee-dans-une-universite-canadienne>  
3 Guillaume Cabanac. *Fédération et amélioration des activités documentaires par la pratique d'annotation collective*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 2008.

4 Les *marginalia* sont des notes, griffonnages, et commentaires formulés par les lecteurs (ou le copiste) dans la marge d'un livre (source Wikipédia)

5 Olivier Ertzscheid, Lionel Maurel, Silvière Mercier. « Une "copie-party" en bibliothèque », *Médium*, 2012, n°32-33, p 414-429.

6 <http://www.sobookonline.fr/livre-numerique/tools-of-change-francfort-2012-le-dition-numerique-en-route-vers-le-web-semantique-et-les-apis/>

7 L'entreprise Kobo semble aujourd'hui s'inscrire dans cette voie : <http://www.sobookonline.fr/annotation/numerique/reading-life-de-kobo-dynamique-de-la-table-de-la-note-et-de-lespace/>

8 Un étudiant en design a récemment réfléchi à ces questions en développant une proposition stimulante : <http://www.sobookonline.fr/annotation/experimentations/garder-le-fil-de-la-lecture-le-projet-dun-etudiant-en-design>

sait donc implicitement les stratégies inventives de contournement des utilisateurs, leur créativité, qui irriguent la réécriture, la circulation et la transmission de notre patrimoine et, plus généralement, leurs pratiques et leurs usages des documents qu'ils apprennent à négocier avec l'institution et ses normes. Cette action eut donc non seulement pour vertu de mettre au jour des techniques d'appropriation, qui passent par des opérations matérielles, des manipulations textuelles et des procédures intellectuelles, mais également de les légitimer et de les « conscientiser » auprès de ceux qui les exerceraient.

### Photographier pour annoter

Des outils se développent aujourd'hui dans cette perspective : développer la copie pour favoriser l'appropriation par l'annotation sans pour autant porter atteinte à l'intégrité du document imprimé. C'est par exemple le cas de l'application eHighlighter disponible sur iOS (voir les illustrations ci-dessous). Cette dernière permet en effet de produire, à partir d'un iPhone, une image d'un passage de livre photographié, transformé en texte manipulable, annotable (note

mais aussi tag) qu'il est possible de faire circuler et de synchroniser (grâce à Dropbox et Evernote, par exemple).

Il ne s'agit cependant là que de béquilles et de stratégies imparfaites de contournement. Car si l'annotation se pense en effet bien à un niveau microstructurel (c'est la relation entre la marge et le texte annoté, entre autres), on ne saurait faire l'économie du lien qu'elle entretient aussi avec un ensemble d'éléments - technologies de repérage : index, table des matières ; découpage textuel : chapitres, sections, etc. - qui conditionnent ses formes, ses fonctions et ses possibilités d'exploitation et l'éloignent ainsi de l'autonomie que peut prendre la prise de notes sur un autre support ou une autre interface de lecture-écriture. Autrement dit, ces outils d'appropriation de la documentation par l'annotation ne seront vraiment efficaces que lorsqu'ils s'exerceront pleinement dans l'espace endogène de leur formation ou, si l'on préfère, dans leur contexte de production original. Si, pour les raisons évoquées, ce vœu est encore pieu, on peut cependant imaginer des accords qui s'en rapprocheraient, avec des éditeurs fournisseurs d'éléments de contex-

tualisation - comme une table des matières dynamique, inscriptible, à laquelle le lecteur accéderait contre une faible rémunération, après avoir acquis son livre imprimé en bibliothèque (il s'agit donc là simplement d'une extension, déjà pratiquée mais peu harmonisée, de la revente des métadonnées) ; l'ouverture des APIs des éditeurs pourrait également fournir des pistes à ce type d'approche<sup>6</sup>. Ainsi, les annotations produites à partir des passages photographiés et transformés en texte seraient automatiquement signalées dans une table des matières mise à disposition par l'éditeur d'un livre et récupérée par l'utilisateur de eHighlighter après l'intégration de son ISBN dans l'application. On se rapprocherait alors de la définition du 16<sup>e</sup> siècle de l'annotation<sup>7</sup>, activité qui consiste à produire une note, mais aussi à inventorier les biens d'une maison dans une table ordonnée, chargée de renvoyer précisément à la position de chaque bien de manière à en définir le territoire, c'est-à-dire les conditions d'habitation et, à terme, de mémorisation. Ainsi, la visualisation des annotations et leur mode de gestion<sup>8</sup> déterminent le degré de leur exploitation et, par conséquent, la génération et l'appropriation potentielles des savoirs.

Mais avant de bénéficier de telles propositions, les pratiques d'annotations devront faire l'objet d'études ethnographiques - encore trop timides - afin de déterminer la diversité des opérations menées, dans des contextes multiples et à partir d'un matériel varié (papier/écran, stylo, crayon, clavier, etc.) afin de les penser et de les inscrire dans des interfaces graphiques adaptées, capables de les comprendre et d'accompagner leurs éventuelles transformations •

Marc Jahjah  
sobookonline@gmail.com  
Docteurant à l'EHESS et à l'Université de Laval

